



Chaudière plaquettes bois énergie

Saint-Dizier-la-Tour (23)



TÉMOIGNAGE GAEC JARDON

« Pour mobiliser et transformer le bois, nous passions beaucoup trop de temps et ce travail était difficile physiquement. Le crédit d'impôt sur l'installation de la chaudière à plaquettes nous a permis de nous affranchir de ces contraintes.

Aujourd'hui en à peine 2 jours, les plaquettes bois pour le chauffage et le paillage sont produites.

Nous faisons intervenir une entreprise privée en prestation.

Nous sommes satisfaits de l'utilisation des plaquettes bois en chauffage et en litière. »



LES PROJETS, LE BOIS, LA GESTION

- Le GAEC JARDON est une exploitation familiale à 3 associés qui est située au cœur du bocage creusois. Historiquement le bois des haies était uniquement utilisé sous forme de bûches (longueurs 30 et 50 cm) pour le chauffage, à raison de 48 stères par an. L'exploitation du bois, son transport et sa transformation étaient des opérations chronophages, physiques et dangereuses.
- Aujourd'hui, **le bois des haies est valorisé en plaquettes bois pour le chauffage et l'eau sanitaire de 2 habitations et pour la litière des taurillons.** Une chaudière à plaquettes est installée depuis 2014. Pour ce qui est de l'application en litière, elle est réalisée en début d'hivernage avec une couche unique de 12 cm dans la stabulation des taurillons. Après 3 à 4 semaines, les plaquettes perdent leur pouvoir d'absorption, on continue alors sur un paillage classique. Le fumier produit est stocké une année avant d'être épandu, les plaquettes bois sont à ce moment entièrement décomposées.
- **La gestion des haies suit une logique simple.** Les arbres de haut jet, essentiellement des Chênes et des Frênes ne sont exploités que lorsqu'ils sont morts ou deviennent dangereux. Les noisetiers, les saules et les aulnes sont recépés lorsqu'ils sont arrivés à maturité. Ainsi, **on laisse le potentiel de croissance de chacune des essences s'exprimer à son optimum.**



Chiffres clés

LES VOLUMES, L'ÉNERGIE PRODUITE

Exploitation de 180 hectares / bovins charolais, naisseurs, engraisseurs.

Volume de bois consommé : environ 120 MAP* /an.

80 MAP pour le chauffage et l'eau sanitaire de 2 habitations de 100 et 120 m².

Ce volume correspond à un équivalent de 7 200 litres de fioul et 72 000 kWh.

40 MAP pour la litière : surface de la stabulation 315 m².

Ce volume correspond à 10 tonnes de paille.

Rotation des coupes de bois :

25 ans pour le recépage des noisetiers,

20 ans pour l'élagage des chênes.

